

## NOTE DE LECTURE

# Un ouvrage mêle réflexion et témoignage sur la prison

Dans «*Au-delà des murs*», la Genevoise Yvonne Bercher livre son témoignage sur les prisons romandes et veut amorcer un débat à ce sujet.

«**L**a prison est par excellence un espace de *non-droit* permettant de constater à quel point l'Etat fait peu de cas des règles qu'il a lui-même fixées, lorsqu'elles ne lui permettent pas d'exercer une répression suffisante». Dans l'introduction de son livre *Au-delà des murs*, Yvonne Bercher, ancienne assistante en droit pénal à l'Université de Genève, met d'emblée les choses au point. Son analyse et son témoignage sur l'univers carcéral romand s'inscrivent dans une perspective résolument critique. *Au-delà des murs* veut ouvrir un débat sur la prison et la société.

Pour Yvonne Bercher, le système carcéral ne remplit pas ou mal sa mission. «La prison désocialise ceux qu'elle aurait pour mission de réinsérer dans la société». En usant des pressions, des méthodes d'isolement – ce que l'auteure nomme «la torture blanche» – la prison détruit le détenu, renforce l'exclusion, bref, lui enlève la possibilité de revenir à la «normalité», en l'engageant plutôt sur la voie de la récidive.

Yvonne Bercher montre également que la fonction de prévention de l'emprisonnement n'est qu'un leurre et qu'«ainsi, la prison n'intimide que ceux qui, de toute façon, n'y iraient pas».

## VISITÉS ET TÉMOIGNAGES

La juriste connaît bien les prisons de Romandie. Elle relate, au fil des premiers chapitres, ses rencontres avec des détenus (aussi «célèbres» que Jacques Fasel<sup>1</sup> ou Daniel Bloch), ses visites dans les pénitenciers de la plaine de l'Orbe ou de la prison de Champ-Dollon. De même, elle fait part de ses luttes au sein des associations de défense des personnes en détention pour réformer certains aspects du système. S'effaçant parfois, l'auteure donne également la parole ou la plume aux détenus eux-mêmes, qui expliquent ou décrivent la détention.

Cela dit, le plaidoyer de cette pénaliste de formation en faveur d'un système de sanction plus digne et moins destructeur pour le détenu ne doit pas



Selon Yvonne Bercher, le système carcéral ne remplit pas ou mal sa mission et la fonction de prévention de l'emprisonnement n'est qu'un leurre. P. Volery-a

être assimilé à une justification des actes qui ont conduit une personne en prison. Dès l'introduction, M<sup>me</sup> Bercher met d'ailleurs en garde contre cet amalgame: sa lutte pour la défense de la dignité n'est pas une «justification aveugle des actes sanctionnés par une peine privative de liberté». Dans cette perspective, Yvonne Bercher consacre un chapitre de son livre aux victimes de malfaiteurs emprisonnés.

Après cette brève analyse critique de la réalité des pénitenciers romands, l'auteure appelle à une réforme du système vers davantage d'humanité et affirme que «c'est par une réflexion globale qu'il faut appréhender la prison, directement ou indirectement, de l'intérieur et de l'extérieur». Avant d'enchaîner: «Tant qu'une remise en question générale des valeurs de référence de notre société n'intervient pas,

soyons lucides, la prison n'a aucune raison de disparaître».

## VASTE DÉBAT

On le voit, le débat qu'Yvonne Bercher propose est très vaste. Il ne se situe pas juste au niveau de la prison qui n'est finalement, ici, que le révélateur d'une société dans laquelle quelque chose ne va pas. Et de citer Albert Jaccard dans sa conclusion: «Une société sans prisons ne peut être qu'une société qui n'a pas besoin de prisons». Tout un programme, utopique, que ce court ouvrage n'a pas la prétention de présenter. M.JY

<sup>1</sup>Au point qu'elle sera arrêtée, en octobre 1988, en compagnie de Jacques Fasel dans le sud de la France, avant d'être relâchée puisque rien n'était retenu contre elle.

<sup>2</sup>«*Au-delà des murs*» d'Yvonne Bercher, Editions d'en Bas, 1995, 195 pages, 29 francs.